

Réf: Dossier 463260

Avis de constitution

SOCIETE « GOJI COIFFURE » en abrégé « G.C »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET CENTRE NON LOIN DU  
MARCHE LOT : 01 ILOT : 00, Lot 01, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOJI COIFFURE » en abrégé « G.C

»

Objet : VENTE ET ACHAT DE MECHE-PERRUQUES-  
ACCESSOIRES DE

BEAUTE -COSMETIQUES-SOINS-DIVERSES  
MARCHANDISES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de  
donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société  
existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et  
immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'  
objet social ou  
pouvant en faciliter l'extension ou le  
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET CENTRE NON LOIN DU  
MARCHE LOT : 01 ILOT : 00, Lot 01, Ilot 00

Dirigeant(s) M ADEPO JEAN-BAPTISTE ALEX (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12503 du 02/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74866/GTCA/RC/2025 du 02/12/2025

